

ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■



Boutigny-Prouais

BULLETIN MUNICIPAL

Inauguration de la la réhabilitation des bâtiments de Prouais
de gauche à droite : Le Pt de la CPH Jean-Jacques Mansat, Le Député-Maire Jean-Pierre Gorges,
le Sous-Préfet Frédéric ROSE, le Sénateur Chantal DESEYNE et votre Maire Mireille ELOY

N°87 - Mars 2016

Vie municipale

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour l'année 2016-2017, les inscriptions des enfants nés avant le 31 décembre 2013 se feront au secrétariat de la Mairie sur rendez-vous uniquement au 02 37 43 00 43 ou par mail boutigny.prouais@wanadoo.fr.

Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.



Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann GODARD
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

Mail : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes cher(e)s administré(e)s,

Vous êtes nombreux à interroger la mairie pour connaître la date à laquelle votre connexion à la fibre optique pourra être réalisée.

Je profite donc de cet édit pour vous apporter les éclaircissements en ma possession sur le sujet.

Chaque habitation de Boutigny-Prouais, qu'elle soit située dans les bourgs et dans l'un de nos 14 hameaux, pourra se relier à la fibre optique. En effet, nous avons le privilège de bénéficier d'une Fibre déployée jusqu'à l'abonné (FTTH) permettant des débits supérieurs à 100 Mbit/s, un choix du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir alors même que bien d'autres communes euréliennes sont ou seront simplement dotées d'une solution de montée en débit par l'installation d'un équipement à un sous-répartiteur.

Je peux aussi vous faire savoir que le prix de la connexion à cette fibre sera plafonné à 250 € par habitation, ensuite bien évidemment, un abonnement mensuel sera à réglé à l'opérateur qui proposera ses services.

Seulement deux armoires de rue de télécommunication, n'occasionnant aucune nuisance sonore pour les riverains, seront installées pour distribuer entièrement notre territoire. L'une sera installée à Boutigny, à l'angle de la rue des Potiers et de la rue de la Colonie et la seconde sera disposée à Beauchêne, au plus profond de la place où se trouve actuellement l'abri-bus.

Quant à répondre à votre questionnaire principal : QUAND ?

Je peux vous faire savoir que les services d'Eure-et-Loir Numérique sont très attentifs au respect des délais avancés et leur calendrier fixe la fin de leurs travaux à Boutigny-Prouais à décembre 2016 ... pour une connexion des botipratiens possible environ 1 mois plus tard.

Pour rappel et pour votre information, cet investissement, d'un coût de 2 960 000 € pour les 4 communes euréliennes, membres de la Communauté de Communes du Pays Houdanais c'est-à-dire Gousainville-Champagne / Havelu / Saint-Lubin de la Haye et Boutigny-Prouais, est assuré à hauteur de 592 000 € par notre Communauté de Communes, de 888 000 € par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, de 667 184 € par le Conseil Régional Centre Val de Loire et par l'Etat à hauteur de 812 816 €.

Bien évidemment, je me réjouis autant que vous tous, de cette très prochaine installation de la fibre optique sur notre village, un service devenu absolument indispensable dans un monde où tout est connecté.

Très cordialement,
Votre maire, Mireille Eloy



BREVES DE CONSEIL

DECISIONS PRISES AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2016

Délibérations adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **Délibération pour obtention de subventions pour l'aménagement du Centre Technique Municipal à Prouais.** Monsieur Bréant, architecte DPLG, installé à Croisilles, a été missionné. Son estimation se chiffre à 77 346 € HT.
- **Délibération pour demande du fonds de péréquation 2016.** Il s'agit de prévoir le versement des subventions au titre du fonds de péréquation auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir. €
- **Délibération pour mise en place d'une redevance concernant l'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transport d'électricité et réseaux de transports de gaz.** En application du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des Redevances dues aux communes pour l'Occupation Provisoire de leur Domaine Public (ROPDP) par les chantiers de travaux sur réseaux de distribution de gaz réalisés en 2015, la commune est désormais en droit de demander une redevance à ce titre. Longueur du réseau de distribution de gaz à Boutigny-Prouais : 12199 ml
- **Délibération pour participation financière au séjour de ski des 6èmes du collège François Mauriac.** Le coût réel de ce séjour est de 370 € par enfant ; la participation demandée aux familles est de 350 €. Les élus ont proposé de participer à hauteur de 20 € par élève, soit 420 € pour les 21 jeunes botipratien
- **Délibération pour signature d'un contrat d'entretien annuel des chaudières de tous les bâtiments communaux.** L'Entreprise WÉE a proposé ses services en établissant un contrat d'entretien annuel afin d'effectuer l'entretien des appareils installés dans notre commune au prix de 3 357.60 € TTC.
- **Délibération pour signature d'une convention avec l'Agence Technique Départementale, et désignation de 2 représentants de la commune.** L'instruction de toutes les demandes d'urbanisme (à l'exception des déclarations préalables) a été déléguée à l'Agence Technique Départementale. Son coût est de 1€ par habitant et 110 € par permis de construire. Les 2 élus appelés à représenter la commune lors des assemblées générales seront : Titulaire : Mireille ELOY; Suppléant : Fabrice GEFFROY
- **Délibération pour signature d'un contrat de travail à durée déterminée en cas d'accroissement temporaire d'activité**

Délibérations adoptées à la majorité des membres présents :

- **Délibération pour octroi d'une indemnité de conseil au Receveur-Percepteur : 5 contre et 1 abstention**
- Autorisation pour la prise de 3 délibérations supplémentaires en début de séance de conseil municipal :**
 - Autoriser Mme le Maire à signer avec la SICAE ELY une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un terrain pour création d'un nouvel ouvrage électrique à Cloches, **délibération adoptée à l'unanimité**
 - Délibération pour suppression d'un poste d'adjoint technique à hauteur de moins de 10 % avec accord de l'agent et création d'un poste, **adoptée à l'unanimité**
 - Délibération sur l'enquête publique concernant la valorisation agricole du Calciton, **adoptée à la majorité : 3 contre**

ELECTIONS REGIONALES 13 décembre 2015 - RESULTATS SECOND TOUR BOUTIGNY-PROUAIS

	Boutigny	Prouais	Total
M. Philippe VIGIER(UD)	232	105	442
M. Philippe LOISEAU (FN)	160	62	222
M. François BONNEAU(UG)	139	57	196

RESULTATS SECOND TOUR CENTRE VAL DE LOIRE

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix	Nombre de sièges pourvus
Union de la Gauche	M. François BONNEAU	364 217	35,42%	40
Union de la Droite	M. Philippe VIGIER	355 628	34,58%	20
Front National	M. Philippe LOISEAU	308 432	30,00%	17



URBANISME

N° ADMINISTRATIF	Date dépôt	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
CADASTRE				
DP 028 056 15 B 22	10/09/15	4 rue de la Cadotterie	Modifications façade et portail	Favorable
DP 028 056 15 B 23	16/09/15	13 rue de la Mésangerie	Changement du portail	Favorable
DP 028 056 15 B 24	18/09/15	31 A rue des Potiers	Pose de volets à double battants	Défavorable,
		<i>ne respecte pas l'harmonie et l'esthétique de la façade du bâtiment</i>		
DP 028 056 15 B 25	25/09/15	32 rue de la Mare aux biches	Construction d'une véranda	Favorable
DP 028 056 15 B 26	26/09/15	14 rue de la Fée	Construction piscine et local technique	Favorable
		<i>avec prescription 1M limite de la maison</i>		
DP 028 056 15 B 27	01/10/15	Rue du Vieux château	Division en 2 lots dont 1 à construire	Favorable
DP 028 056 15 B 33	01/10/15	Rue du Vieux château	Constructibilité du lot à construire	Favorable
DP 028 056 15 B 28	19/10/15	4 rue des Potiers	Ravalement	Favorable
DP 028 056 15 B 29	19/10/15	32 rue du Chemin vert	Extension de l'habitation	Favorable
DP 028 056 15 B 30		37 rue des Potiers	Réfection toiture côté rue	Favorable
CU 028 056 15 B 34	16/10/15	Rue des Potiers	Possibilité construction à usage industriel	Défavorable,
		<i>le zonage ne permet pas des constructions à usage industriel</i>		
CU 028 056 15 B 35	16/10/15	Rue des potiers rue du vieux château	Possibilité construction bâtiments à usage industriel	
		<i>Défavorable, le zonage ne permet pas des constructions à usage industriel</i>		
PC 028 056 15 B 12	26/09/15	28 Rue du Chemin vert	2 extensions	Favorable
		<i>sous réserve que la toiture soit en continuité de la toiture existante et soit en ardoise ou matériaux similaires à l'ardoise</i>		
DP 028 056 15 B 31	22/10/15	20 rue de la Giguetterie	Changement du portail	Favorable
DP 028 056 15 B 32	02/11/15	15 rue de la Fée	Ouverture porte sur rue	Favorable
DP 028 056 15 B 35	19/11/15	10 rue de la Michaudière	Agrandissement d'un abri	Favorable
		<i>avec local vélo et poubelles</i>		
CU 028 056 15 B 37	02/12/15	Butte de beauteume	Constructibilité	Favorable
DP 028 056 15 B 36	16/12/15	4 rue des Bouvreuils	Agrandissement d'un garage	Favorable
CU 028 056 15 B 38	03/12/15	Butte de Beauteume	Constructibilité	Favorable
CU 028 056 15 B 39	05/12/15	Butte de Beauteume	Constructibilité	Favorable
DP 028 056 16 0001	29/01/16	15 rue chartraine	Réalisation d'un puit de lumière	
		<i>au-dessus du garage avec la pose d'une fenêtre de toit</i>		
				Favorable

PETIT LEXIQUE :

Déclaration préalable (D.P.) :

C'est une autorisation administrative qui s'impose aux travaux de faible importance non soumis à permis de construire et aux divisions de terrain non soumises à permis d'aménager.

Permis de construire (P.C.)

C'est une autorisation administrative qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante.

Certificat d'urbanisme (CU) :

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

Vie municipale

DES INCIVILITES QUI SERONT SANCTIONNEES !

La mairie de Boutigny-Prouais a été saisie de plaintes écrites relatives à des aboiements incessants de chiens, de jour comme de nuit, notamment sur le hameau d'Allemant.



Attention... Les aboiements de chiens sont une gêne pour le voisinage.

La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation est valable de jour comme de nuit (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Dans le cas d'un chien qui aboie la nuit, ces aboiements sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal) : s'adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser ou transmettre un procès-verbal au procureur de la République.

ATTENTION : l'amende peut être conséquente !!!

Dans le cas d'un chien du voisin aboie le jour, et bien évidemment dont les aboiements constituent une gêne avérée pour le voisinage, plusieurs étapes simples se présentent à vous :

Un Echange Amiable : tout d'abord, allez voir le propriétaire du chien. Dites-lui que son chien génère une nuisance sonore et qu'en tant que voisin cela vous dérange vraiment.

Une Lettre simple et/ou Recommandée s'impose en cas d'échec de l'échange amiable : Rappelez-lui votre démarche précédente, vos accords, la réglementation, tout d'abord en **lettre simple**. Si cette lettre ne connaît pas de suite, envoyez-lui une **seconde lettre similaire en recommandé avec accusé de réception**, toujours en rappelant votre précédent courrier.

Un contact avec votre Mairie : Votre maire, est assermenté pour constater les infractions. Il est le garant de la tranquillité publique. Les conciliateurs de justice, les conseillers municipaux ou encore votre maire peuvent être des médiateurs et décrire le conflit qui s'est créé ...

Un procès-verbal dressé par les gendarmes et transmis au Procureur de la République, après enquête ou sur simple constatation du trouble

Ou encore Aller en justice, c'est la dernière étape, après avoir réuni des éléments de preuve (correspondances échangées, attestations d'autres voisins, constat d'huissier, copie du Procès-Verbal dressé par la gendarmerie ou mains courantes, certificats médicaux, etc...).

Il existe deux procédures : **La procédure civile** qui permet au Tribunal d'ordonner la cessation du trouble, le versement de dommages-intérêts, et même d'imposer des travaux d'insonorisation. **La procédure pénale** qui permet au Tribunal d'infliger une amende à l'auteur du bruit et de vous octroyer des dommages-intérêts uniquement si vous vous portez partie civile. JB



La mairie prend très au sérieux la quiétude de ses administrés et ne laissera pas se développer ce type d'incivilités qui lui sont remontées... Ceci vaut avertissement !

LA CROIX ROUGE A BOUTIGNY ET A PROUAIS

Afin de toucher des personnes isolées et désireuses d'être aidées, la Croix-Rouge française et plus particulièrement la Croix Rouge en Pays Houdanais a développé un dispositif mobile, « Croix-Rouge sur Roues ». En venant nous rencontrer au Camion Croix Rouge, à BOUTIGNY et à PROUAIS, autour d'un café, nous vous écouterons et pourrons ensemble trouver une solution adaptée à vos problèmes et mettre à votre disposition les aides appropriées :



Ne restez pas isolés ! venez nous rencontrer ! Aide Alimentaire

Panier alimentaire à 1€ composé de produits de 1ère nécessité (sucre, lait, huile, farine, café, plats cuisinés, conserves)

Point hygiène à Houdan

La permanence est équipée d'une salle d'eau avec douche chaude, sanitaires et kits individuels de toilettes

LA CROIX ROUGE DU PAYS HOUDANAIS RECHERCHE DES BENEVOLES POURQUOI PAS VOUS ? Si le BENEVOLAT n'est pas payé (ce n'est pas qu'il ne vaut rien) c'est qu'il N'A PAS DE PRIX (S. Anderson)

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis plusieurs mois, nous enregistrons des plaintes concernant des dysfonctionnements sur l'éclairage public.

Sachez que votre mécontentement a été entendu et qu'il est pris en compte.

Lorsque vous aurez pris connaissance de cet article, la Société SES, en charge de l'entretien de notre installation aura effectué un diagnostic de nuit des 215 points lumineux que compte notre commune. Cette opération consiste à relever de nuit, lorsque l'éclairage public est en marche, les défauts d'éclairage de chacun des lampadaires.

Ce diagnostic sera fourni à tous les élu(e)s, responsables d'un quartier ou hameau de Boutigny-Prouais, afin qu'il soit complété des défauts qui ne seraient pas

Aide vestimentaire

Don d'urgence ou attribution à chaque membre d'une famille d'un bon d'achat de 8€ et réduction de 50% sur le tarif public de la vestiboutique, au delà de ce tarif de 8€

Orientation

S'orienter entre les différents organismes, avec l'aide de bénévoles Croix Rouge formés à l'accès aux droits sociaux.

Aide Administrative

Rédiger un courrier, constituer un dossier aidé par un bénévole Croix Rouge.

Transport à la demande

Contre 1 et sous conditions de ressources, ce service permet aux personnes difficilement mobiles, de se rendre à leur rendez-vous médical, Pôle emploi, CAF...

La Vestiboutique

Ne jetez plus vos vêtements ! Après vérification, sélection, tri, rangement, vos dons seront offerts aux bénéficiaires ou vendus ;

- **Pour quoi ?** Pour offrir aux plus démunis le droit de se vêtir dignement.

- **Pour qui ?**

Les bénéficiaires qui n'ont pas les moyens d'acheter ;

Les acheteurs qui privilégient les tarifs solidaires ;

Les donateurs qui préfèrent le partage au gaspillage.

- **Comment ?**

Pour les bénéficiaires, voir encart « Aide vestimentaire » ;
Pour les acheteurs, ils sont accueillis et guidés par les bénévoles de la Croix Rouge.

Pour les donateurs, les dons peuvent être amenés au camion à Boutigny et à Prouais.

PB

« francs », autrement dit aléatoires, des défauts qui ne peuvent pas être constatés par une visite de nuit à un moment précis : type point clignotant par exemple ... S'ensuivra alors l'envoi d'un devis à la mairie pour remise en état des défauts constatés sur tout notre éclairage.

Si vous avez pu remarquer des interventions avec nacelle sur la commune ces derniers mois, elles ne sont pas à attribuer à la SICAE ELY ou à SES, sa filiale, mais à l'entreprise chargée du passage de la fibre optique, dont nous allons être dotés dans peu de temps comme précisé dans le mot du maire.

Nous prenons très au sérieux le bon fonctionnement de notre éclairage public et nous veillerons donc à la bonne réalisation des travaux qui seront commandés à la Société Energies Services.

Mireille ÉLOY

Informations

FÊTE DE PÂQUES- PROGRAMME

SAMEDI 26 mars à 14H

OUVERTURE DE LA FÊTE FORAINE

Auto-tamponneuses - manège pour enfants - tir à la carabine - pêche à la ligne - cascades - confiserie

DIMANCHE 27 mars à 10H

CHASSE AUX OEUFs

ORGANISÉE PAR les Représentants de Parents d'Élèves
Espace vert du « Nerprun » à Boutigny

10H à 18H

CONCOURS DE PÉTANQUE DANS LA COUR DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE DE BOUTIGNY

Renseignements au 06 85 90 15 83

ou au 06 15 17 42 52

(Amener son jeu de boules de pétanque)

14H

FÊTE FORAINE

14H30

COURSES CYCLISTES - FFC ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION DREUX CYCLO CLUB

14 H 30 : départ de la course cycliste D1/D2

14 H 33 : départ de la course cycliste D3/D4



LUNDI 28 mars

9H à 18H

FOIRE A TOUT

ORGANISÉE PAR les Représentants de Parents d'Élèves

13H30

COURSES CYCLISTES - FSGT

CO-ORGANISÉES PAR L'ENTENTE CYCLISTE DU HOUDANAIS ET L'U.S.M. LES CLAYES SOUS BOIS

13 H 30 : départ de la course cycliste catégorie 4 (58 km)

13 H 32 : départ de la course cycliste catégories 5 et 6 (52,2 km)

15 H 30 : départ de la course cycliste catégories 1, 2 et 3 (75,4 km)

14H

FÊTE FORAINE

14H à 18H

EXPOSITION DE L'ASPIC (Salle du conseil de Boutigny)

Présentation des travaux de la Passerelle des savoir faire

FÊTE FORAINE ; BUVETTE ET RESTAURATION sur la place de l'église de BOUTIGNY



FOIRE A TOUT - LUNDI DE PÂQUES

28 MARS 2016 à Boutigny - Prouais

de 9h à 18h dans la cour de la Mairie
4 rue du Rosaire

Foire ouverte aux particuliers et aux professionnels
4 euros le mètre linéaire - arrivée des exposants 8h



Restauration Saucisses Frites et buvette sur place

Organisée par l'association des Représentants de Parents d'Élèves de Boutigny Prouais
au bénéfice des enfants de l'école

Informations et réservations au plus tard le 25 mars 2016
par mail : asso.rpe2015@gmail.com ou par téléphone au 06 18 18 09 07



« L'Étincelle » qui a mis le feu à la bonne humeur de nos Aînés...

Un spectacle haut en couleurs et en surprises, où illusions, rêves et gourmandises étaient au rendez-vous ce jeudi 14 janvier 2016, pour le plus grand bonheur de la quarantaine de nos aînés qui avaient opté pour le repas-spectacle au cabaret L'Étincelle sur la



commune de Pierres (28). L'enchantement de nos aînés était perceptible, c'est un précieux encouragement pour les membres du CCAS. Pour l'année 2016, fidèle à sa vocation, le CCAS va continuer



ce dont pourquoi il est fait, à savoir aider dans le domaine social et promouvoir des animations pour les seniors : colis de Noël, visites et excursions, conférences, actions intergénérationnelles etc...

... Alors, « au travail » et à bientôt.



Le CCAS



GALETTE DE L'ECOLE DE FOOT ET DE LA PREFORMATION !

La salle polyvalente de BOUTIGNY vibrait en ce dimanche 17 janvier 2016 de la joie des jeunes et moins jeunes footballeurs, d'assister à leur Assemblée Générale et à la traditionnelle galette.

Son Président, « GIO » pour les sportifs et les amis, peut être optimiste et satisfait : le club est en ordre de marche et bien structuré.

Un premier bilan a été présenté. La saison a bien démarré !



Gio et Dominique COIGNARD ont ensuite, en alternance, présenté par video projecteur l'objectif pédagogique visé pour cette reprise sportive.

Il est ambitieux : Dépasser le strict cadre de la pratique du football et des compétitions pour appréhender les valeurs du sport.

Elles s'inscrivent sur et au-delà même des terrains de sport pour alimenter le quotidien des jeunes en complément des valeurs acquises à l'école.

L'évaluation de la performance sportive s'entend du dépassement de soi et de l'équipe, de la victoire recherchée, pour autant, excellence, respect des adversaires, de l'arbitre, amitié et citoyenneté doivent être les maîtres mots des rencontres sportives que les licenciés doivent mettre en œuvre pour être des CITOYENS SPORTIFS. Belle approche pédagogique : bravo aux encadrants.



Plus tard dans l'après-midi, rejoints par leurs familles, Mme le Maire et les Conseillers Municipaux, l'ASCBP « section foot » proposait de partager la traditionnelle Galette.

JB



LE COUP DE POUCE AU 4L TROPHY ...

Avec une amie de son école, notre « mussoise » Mathilde Petit, a décidé de participer au 4L TROPHY en février 2016 qui se traduit par :

1 Renault 4L, 10 jours de raid, près de 6 000 kilomètres, plus de 2500 étudiants âgés de 18 à 28 ans.

Le défi consiste à traverser la France, l'Espagne et le désert marocain pour arriver à Marrakech avec le moins de kilomètres au compteur possible. Cette course sportive d'orientation est bien plus qu'un simple Raid aventurier, c'est aussi une véritable aventure humaine, où les maîtres mots sont la solidarité et l'entraide : c'est la raison de notre « coup de pouce ».

En effet, chaque équipage, dont celui de Victoria et Mathilde, numéroté 1112, apportera des fournitures scolaires ou du matériel de sport pour les enfants marocains. Le Conseil Municipal a choisi le domaine sportif pour contribuer à leur investissement en leur confiant la distribution de jogging, de tee-shirt, chaussettes, chaussures de sport, shorts, ballon et corde à sauter.

Bien évidemment on leur souhaite une BONNE ROUTE, un BON RAID et une BELLE AVENTURE HUMAINE à la

hauteur de leur investissement pour trouver des sponsors ... mais également l'enseignement qu'elles en attendent, à savoir, la capacité de réagir rapidement dans des conditions inconnues et de garder leur calme, même quand tout ne se passe pas comme prévu !

ON ATTEND DE VOS BONNES NOUVELLES LES FILLES !!!

et on vous suivra sur www.4Ltrophy.com ou sur facebook 4 L trophy 20165 – Equipage 1112



9ÈME CONCOURS PHOTOS 2016

(Réservé aux amateurs)

Clôture le 11 septembre

Thèmes :

Le Marché alimentaire

Les ports (pêche et plaisance)

La découverte de la commune de Boutigny-Prouais

Règlement :

Vous pouvez participer à ce concours dans l'une ou l'ensemble des catégories en fournissant un maximum de 1 photo.

Format : 18x24 sans marge et sur papier photo, les mêmes œuvres ne peuvent concourir dans plusieurs catégories.

Toutes les photos seront restituées à leurs auteurs. Les prises de vues de ce concours resteront la propriété de l'ASPIC et serviront éventuellement à l'illustration des documents de l'association.

Pour concourir, il est demandé une participation pour frais de 2 euros (espèces, chèque ou timbres)

Récompenses : 3 prix par catégorie.

Remise des prix le 9/10/16

**DEMANDE DE BULLETIN D'INSCRIPTION
AUPRES DE L'ASPIC**

4, rue du Rosaire

28410 BOUTIGNY-PROUAIS ou au 06 62 93 68 75



CONCOURS DE BILLARD HOLLANDAIS

Salle polyvalente de BOUTIGNY (28)

16 rue des Potiers

1 euro la partie

14h à 18 h

Le club de sarbacane de PIERRES & MAINTENON

Vous propose de découvrir cette discipline

Initiation gratuite (entrée libre)

Il s'agit d'une activité sportive en plein essor en France.

Ce succès grandissant tient à 2 raisons principales :

- Coût modique du matériel et rapidité de sa mise en œuvre : pour environ 40 euros maximum, un tireur débutant est équipé.
- Côté sportif : souffle, concentration et précision nécessaires pour propulser à plus de 150 km/h une flèche d'environ 2 grammes dans un cœur de cible situé à 10 mètres en gymnase et grand comme une pièce de 2 euros !

Venez tester votre adresse !



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASPIC Samedi 16 janvier 2016

En présence de Mme le Maire et de membres du Conseil Municipal, devant une quarantaine de participants, son Président Bernard BENIT a ouvert l'Assemblée Générale de l'Aspic.

Au préalable une minute de silence a été observée en mémoire de Monique Augé adhérente de l'association, décédée en 2016.

Parmi les points traités à l'ordre du jour, avec beaucoup d'humour, par Bernard, notons :

- L'arrivée de Michel Allorge (adhérent) et de Jean-Bernard Bessard (bureau de l'aspic)
- La présentation du programme 2016 (voir le calendrier activités associations 2016)
- La volonté de création de nouveaux ateliers (calligraphie, restauration de meubles)
- Un bilan de trésorerie dont quitus a été donné

Un pot de l'amitié a clôturé cette Assemblée et a permis à chacun de poursuivre les échanges.

S'en est suivie une conférence sur les cathares, par Jean-Bernard BESSARD

Au XIIème siècle s'est développée dans le sud de la France une religion chrétienne différente du catholicisme : le catharisme. Cette nouvelle croyance basée sur le christianisme mais très critique vis-à-vis du catholicisme s'est rapidement propagée dans toute l'Occitanie. Le pape Innocent III pour contrer ce mouvement décida de lancer la croisade contre les Cathares. Cette croisade se doubla rapidement d'une guerre géopolitique entre les seigneurs du Nord et les seigneurs Occitans. Les tribunaux de l'Inquisition achevèrent le travail des nombreux sièges et bûchers contre les cathares eurent lieu. Bien que le catharisme fut éradiqué, il est un des symboles de la tolérance, de la liberté et de l'ouverture d'esprit de la culture occitane. Il a laissé son empreinte sur ce territoire et son identité.

Un diaporama sur les « citadelles du vertige » c'est ainsi que l'on nomme les différents châteaux cathares a été présenté, agrémenté de musiques Occitanes.



JB

5 Mars

10 H SALLE POLYVALENTE Boutigny
ASPIC - Exposition

5 Mars

14 H SALLE POLYVALENTE Boutigny
ASPIC - Conférence archéologique

6 Mars

10 H SALLE POLYVALENTE Boutigny
ASPIC Suite Exposition avec billards
hollandais et jeux de quilles finlandais.
Sarbacane

12 Mars

14 H 30 BOUTIGNY
RPE - Défilé carnaval

12 Mars

19 H 30 SALLE POLYVALENTE Boutigny
COMITE DES FETES DE PROUAIS
Soirée Mexicaine

12 et 13 Mars

STAND DE TIR - LA FRATERNELLE
Concours des écoles de tir
FFT Eure et Loir

13 Mars

17 H LA GRANGE à Prouais
LES ESCAPADES DE BOUTIGNY
PROUAIS - Lecture de poèmes
romantiques

19 Mars

11 H BOUTIGNY
MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration de la fin de la guerre
d'Algérie, dépôt de gerbe + pot

19 Mars

19 H 30 - CONDE SUR VESGRE
ASCBP SECTION FOOT
Couscous du foot CONDE SUR VESGRE
/ BOUTIGNY-PROUAIS

26 Mars

JOURNEE - PLACE DE L'EGLISE DE
BOUTIGNY MAIRIE
Fête foraine

27 Mars

10 H 30 LE NERPRUN
RPE - Chasse aux œufs

27 Mars

JOURNEE - PLACE DE L'EGLISE
DE BOUTIGNY - MAIRIE - Fête Fête
foraine et courses cyclistes

27 Mars

14 H COUR DE L'ECOLE A BOUTIGNY
ASCBP - Concours de pétanque

28 Mars

JOURNEE - PLACE DE L'EGLISE
DE BOUTIGNY - MAIRIE - Fête Fête
foraine et courses cyclistes

28 Mars

JOURNEE - Cours de la Mairie à
BOUTIGNY - RPE - Foire à tout

02 Avril

LA GRANGE à Prouais -
MESSAMBIA - ZUMBA PARTY

30 Avril

8 H (sur la place de Boutigny) - Ex-
cursion ASPIC - Visite des grottes du
Foulon et les bateaux électriques de
BONNEVAL

01 Mai

JOURNEE - Etang de DANNEMARIE
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Concours de pêche à la truite

08 Mai

9H30 - 11 H - BOUTIGNY/PROUAIS
MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Victoire de 1945

15 Mai

9 H STADE de Boutigny ASCBP
SECTION FOOT Tournoi de foot adultes

05 Juin

JOURNEE - RUE DU ROSAIRE
RPE - Foire à tout

05 Juin

17 H - LA GRANGE - LES ESCAPADES
DE BOUTIGNY PROUAIS - Représentation
théâtrale de la petite troupe des enfants

10 Juin

20 H Salle ASPIC - MESSAMBIA
Assemblée Générale

11 Juin

15 h 30 LA GRANGE à Prouais
MESSAMBIA Spectacle enfants

18 Juin

19 H 30 PLACE DE PROUAIS
COMITE DES FETES DE PROUAIS FEU
DE LA SAINT JEAN

18 et 19 Juin

9 H A 18 H - LURAY - LA FRATERNELLE
Concours annuel à 50 m

25 Juin

10 H 30 PROUAIS RPE
ECOLE Kermesse

25 Juin

21 H LA GRANGE à Prouais - LES
ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS -
Représentation théâtrale de la troupe
des adultes

01 Juillet

20H à 22H SALLE POLYVALENTE
Boutigny COMITE DES FETES DE
PROUAIS

Soirée Mini Disco

13 Juillet

23 H Feu d'artifice sur la Place de
l'Eglise à Prouais

13 Juillet

19 H LA GRANGE à Prouais
MAIRIE - Repas communal

14 Juillet

16 H Place de l'Eglise de PROUAIS
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Animations et jeux pour les enfants

03 Septembre

NOGENT LE ROI LA FRATERNELLE
Forum des Associations

03 Septembre

CONDE SUR VESGRE LA FRATERNELLE
Forum des Associations

04 Septembre

9 H à 12 H STAND DE TIR LA FRATER-
NELLE Journée portes ouvertes

10 Septembre

13 H 30 à 18 H 30 STAND DE TIR
LA FRATERNELLE Journée portes
ouvertes

11 Septembre

9 H à 12 H STAND DE TIR LA FRATER-
NELLE Journée portes ouvertes

11 Septembre

19 H SALLE POLYVALENTE Boutigny
ASCBP SECTION FOOT Assemblée
Générale

18 Septembre

ASPIC Journée du patrimoine

08 Octobre

10 à 19 H LA GRANGE à Prouais
ASPIC Exposition

08 Octobre

15 H LA GRANGE à Prouais
ASPIC - Concours de dictée

09 Octobre

10 à 19 H LA GRANGE à Prouais
ASPIC - Continuité de l'exposition

09 Octobre

10 H 30 LA GRANGE à Prouais - ASPIC
Remise des prix concours photos

15 Octobre

19 H 30 SALLE POLYVALENTE Boutigny
COMITE DES FETES DE PROUAIS
Soirée à thème

11 Novembre

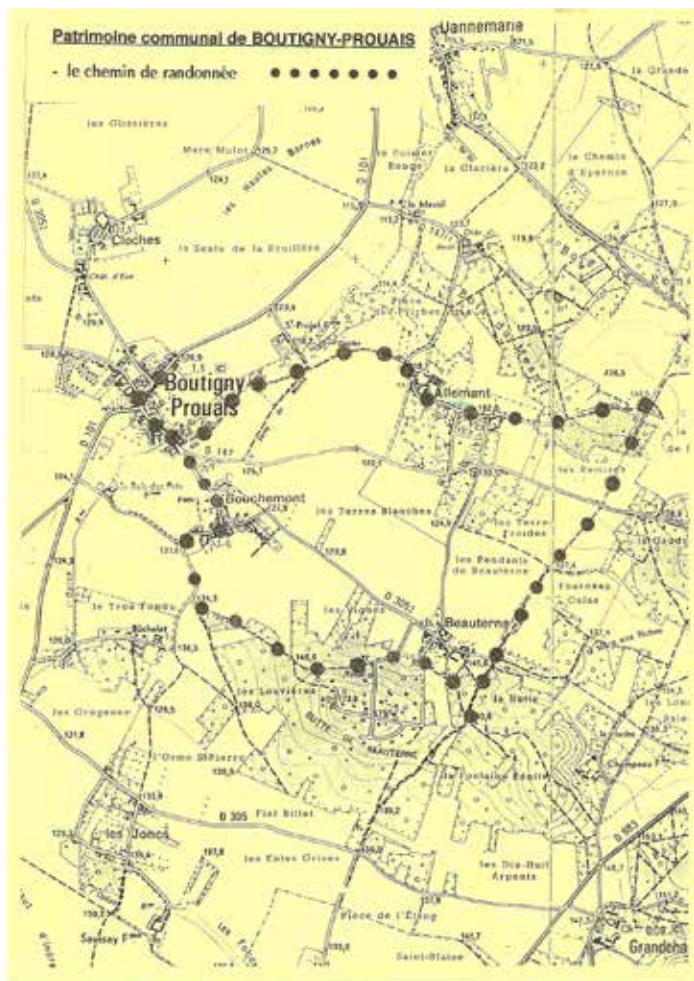
10H30/11H BOUTIGNY/PROUAISMAI-
RIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Armistice 1918

03 Décembre

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Sainte Barbe

03 Décembre

MAIRIE Spectacle de Noël



Quelques informations utiles

Le circuit présenté par l'ASPIC est un itinéraire de petite randonnée (PR). Balisé en jaune, il constitue un parcours sans difficultés notables de 8,5 kms. Il s'effectue, à allure normale, sans compter les arrêts à l'initiative du promeneur, en 2 heures et quart. Il est accessible aux vélos tous chemins (VTC) ou tous terrains (VTT). Conçu en boucle, il peut être parcouru dans un sens ou dans l'autre et à partir de n'importe quel point du circuit.

Le balisage jaune signifie :

continuité du sentier



mauvaise direction



changement à droite

de

direction à gauche



Le parcours est un lieu privilégié pour recréer des liens avec la nature et retrouver des comportements respectueux de l'environnement. Aussi, un certain nombre de règles sont à respecter :

- non usage du feu en période sensible (cigarettes y compris)
- enlèvement de tous déchets et ordures (en particulier plastiques et mégots) jusqu'à la prochaine poubelle.
- respect du tracé du sentier, c'est à dire des propriétés et de leurs occupants.
- respect des usagers (cohabitation aimable entre piétons, vélos, chevaux, etc....)
- respect de la faune et de la flore (silence, chiens en laisse, cueillettes inutiles de végétaux)

Il est bien évident que le respect de l'environnement va dans le sens de l'intérêt du randonneur, puisqu'il permet de garder le sentier propre et en bon état, d'éviter des accidents et de conserver son activité, mais aussi dans celui du gestionnaire puisqu'il permet de limiter les travaux d'entretien.

Randonneurs, merci de tenir compte de ces recommandations
et Bonne Route

Le circuit de Boutigny est tracé sur les cartes IGN (série bleue) au 1/25000 : 2115 E et 2115 O

Pour l'avenir, il est envisagé de relier ce circuit aux chemins ruraux ou de randonnée de la C.C.P.H des villages voisins et de le prolonger en direction de PROUAIS.



En cette période de commémoration et à la veille du 75e



A la veille du 76e anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale, Claude CHARLES, ancien maire de Boutigny-Prouais, nous propose sous forme d'une chronique vécue, un autre regard sur l'exode de mai-juin 1940, celui d'un enfant - lui, à travers une famille - la sienne, ses remarques cocasses, ses perceptions d'enfant.

Claude, adopte une perspective originale : celle d'une histoire croisée régionale et familiale.

Nous pourrions nous poser une question : Est-il nécessaire de se souvenir ?

Nous pourrions penser que le passé est un temps révolu et que seul le présent ait une réelle importance car vivre est dans l'instant présent.

Nous commettrions une erreur, sans nos souvenirs, sans ces anecdotes transmises, personne n'aurait conscience des angoisses vécues, de l'atrocité de ces actes et nous pourrions donc craindre une reproduction des drames et monstruosité ayant eu lieu.

« Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter » disait George Santayana, écrivain et philosophe américain.

Afin de lutter contre l'oubli, le devoir de mémoire, la transmission du souvenir sont donc essentiels.

Merci à Claude CHARLES

LA GUERRE - L'EXODE Les réfugiés de 1940

... Ensuite politiquement, c'est l'enchaînement qui conduit, en 1939, au début de ce qui deviendra la « Deuxième Guerre mondiale ». Mon père est tout d'abord mobilisé et rejoint son unité à la hauteur de la frontière luxembourgeoise. Il est sergent, spécialiste du canon antichar de 25 m/m. C'est la période appelée la « drôle de guerre ». Pendant presque un an, le conflit stagne, endormant les populations. Entre temps mon père quitte le front et regagne les usines Chausson en région parisienne comme « affecté spécial » dans les industries de guerre.

Lors de la rupture du front en juin 1940, en plein « exode », Chausson est replié à Limoges et les personnels priés de s'y rendre par leurs propres moyens. Vu la pagaille régnante, mon père, accompagné d'un collègue, décide de s'y rendre en vélo.

Arrivés sur place, l'emprise de terrain réservée est vide et comporte seulement une affichette donnant l'ordre aux personnels de rejoindre Lourdes dans les meilleurs délais. C'est bien la preuve que les dirigeants français ne comptaient plus que sur un miracle. Ce ne fut pas le cas.

Aucun outil n'arriva et les affectés spéciaux durent attendre l'armistice pour reprendre le chemin du retour en vélo. Mon père s'arrêta à Vierzon où se situait la ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée, là où sa femme et son fils l'attendaient chez sa belle-famille.

Selon mes souvenirs imprécis, pendant ce temps, depuis le début de l'exode, ces derniers vivent une épopée risquée qui heureusement se terminera bien. La crainte des envahisseurs incite les populations du nord de la France, auxquelles s'ajoutent les voisins étrangers, à se réfugier au sud de la Loire. Là, où le gouvernement compte regrouper ses forces, après avoir militairement arrêté l'ennemi sur ce fleuve.

Mes parents décident donc, que ma mère et moi, vont se rendre chez les grands-parents Charles, qui ont pris leur retraite à Pont-sur-Yonne au 11, rue de la gare, à une centaine de km de Paris. De plus, il se trouve qu'une famille voisine dans notre immeuble, les Ledeuff (les parents et deux enfants, un garçon Pierre, l'aîné, et sa sœur Nicole exactement de mon âge) s'apprentent à rallier ce village de l'Yonne. Ils ont l'habitude de louer un logement, rue du Trou-Punais ! pour y passer les vacances. Bonne surprise, ils ont une automobile et peuvent nous transporter. Malgré les difficultés de circulation, nous arrivons au but où la situation est la suivante :

Les grands-parents sont prêts à partir (où ?), à pied, avec leur charrette à bras surchargée de tout ce qu'ils jugent nécessaire d'emporter. Ma tante Louise, épouse de Georges est déjà arrivée de Fontenay sous Bois, avec ma cousine Geneviève dite Ginette. La location des Ledeuff est déjà occupée. L'ambiance est à l'affolement dans une agglomération.



Grand-père Charles, ma mère, moi et... la charrette

mération encombrée de réfugiés démunis et de militaires abandonnés. La gare, à quelques centaines de mètres de notre demeure, est bombardée par l'aviation qui détruit les voies créant de nombreuses victimes.

Devant ce triste bilan, les adultes conviennent de s'éloigner au plus vite de ce lieu dangereux où tout peut arriver. En conséquence, il est décidé de poursuivre la route vers le sud, de passer la Loire et d'atteindre Vierzon, où ma famille maternelle pourra nous venir en aide. Pour cela, nous formerons deux groupes en alternance, l'un avec l'automobile et le chauffeur, l'autre avec la charrette à bras. Vu le ralentissement de la circulation, nous devons pouvoir rester ensemble.

Erreur ! À peine perdus de vue le village, et les premières montées abordées, le grand-père Alphonse se rendant compte qu'il part dans l'inconnu, laissant sa maison aux pilliers, décide d'en rester là. Il se réfugiera dans des carrières de craie discrètes qu'il connaît et où il sera bien à l'abri avec la grand-mère. Ce qui fut fait. Il avait parfaitement raison.

Partis de Paris à six passagers (3 adultes et 3 enfants), nous étions dix (6 adultes et 4 enfants) à Pont-sur-Yonne, puis huit (4 adultes et 4 enfants) pour la fin du parcours.

La voiture est une berline spacieuse, dont je n'ai pas retenu la marque, d'un modèle assez ancien, assez mal chausmée, avec un moteur capricieux. Le conducteur, Ledeuff père, comptable de son état, est muni d'un permis, mais ignore tout de la mécanique. Il ne sait pas changer une roue et encore moins réparer une crevaison. Ce qui nous valut pas mal d'avatars en plus du temps passé à rechercher du carburant et du ravitaillement pour s'alimenter.

À partir de là, Nicole et moi, du haut de nos 6 ans, avons vraiment apprécié le voyage. Le trajet, interrompu très souvent par des encombrements, des arrêts pour laisser passer des convois prioritaires ou dus aux alertes aériennes, nous laisse le temps de nous dégourdir les jambes ou de sympathiser avec d'autres gosses. Le survol des avions déclenche chez les adultes une panique justifiée par quelques rafales d'intimidation lointaines, alors que nous, les enfants, inconscients du danger, raffolons des grandes parties de cache-cache destinées à rechercher le meilleur abri possible. Dans cette région où les accès aux champs sont réalisés à l'aide de buses en ciment étroites, nous prenons beaucoup de plaisir à nous dissimuler dans ces endroits parfois boueux et salissants.

Plusieurs anecdotes, au cours de ce périple me sont restées en mémoire.

Un officier français s'est adressé à nos parents pour obtenir un peu d'eau à boire. En le servant, un des parents s'est rendu compte qu'il mangeait des pommes de terre crues. Il n'a jamais voulu accepter les vivres qui lui étaient offerts.

Par contre, lors d'une alerte aérienne, un soldat français isolé et armé d'un fusil mitrailleur tire sur un avion qui nous survole en rase-mottes. Il est immédiatement molesté et désarmé par les réfugiés civils qui l'entourent et



craignent des représailles sur leur personne.

Côté civil, un soir où nous avons trouvé asile pour la nuit sous une grange d'une des rares fermes non abandonnées par ses habitants, Monsieur Ledeuff entreprend de faire chauffer du lait sur le réchaud à alcool. Mal lui en prit, en manipulant l'engin, il met le feu à des brins de paille qui commencent à voler aux alentours. Heureusement nous sommes nombreux sur le lieu et une intervention rapide empêche la propagation de l'incendie.

Autre aspect de l'ambiance de l'époque : arrivés à Montargis, nous devons réapprovisionner nos réserves en vivres. Ma mère est chargée de trouver des boissons. Nous sommes stationnés sur la place de la Gare, à proximité de l'Hôtel-Restaurant-Café du même nom. J'accompagne ma mère qui prend sa place à l'extrémité de la longue file de clients qui attendent pour entrer. C'est assez long, mais nous accédons directement à la cave où les gens font leur choix et remontent vers le rez-de-chaussée. Ma mère suit le mouvement, cherche la caisse pour régler ses achats, ne trouve pas, se renseigne et découvre que bien des personnes partent non seulement avec des boissons, mais aussi avec, des verres, des assiettes, des nappes, des serviettes, etc.

Certains rentrent même dans les appartements privés des patrons qui à l'évidence ont fui devant l'avance des Allemands. Outrée, ma mère dépose les emplettes qu'elle envisageait, revient à la voiture et raconte sa mésaventure : la première image d'une scène de pillage.

Enfin, nous apprenons, à Montargis, que les ponts sur la Loire sont bombardés (il y a beaucoup de victimes), celui de Giens serait détruit et de toute façon les militaires ont ordre de les faire sauter dès que leurs arrières gardes ont franchi le fleuve. Le chauffeur décide de remonter le long de la Loire pour trouver un passage praticable. Il est d'ailleurs désormais possible que le flot des fuyards encombre les itinéraires.

C'est ainsi qu'une nuit, où nous couchons dans la voiture garée sur le bord de la route, nous entendons et observons, dans le noir le plus complet, le passage d'un très gros convoi militaire massivement armé. Au matin avant de reprendre la route, les réfugiés que nous sommes commentent les événements de la nuit. Tout le monde opine

pour dire que les renforts français arrivent enfin. On se réjouit.

C'est là que **la tante Louise** fait remarquer que les troupes de cette nuit ne parlaient pas français et qu'elle avait entendu un « YA ».

Stupeur de tous. Des Allemands ? Pas possible !

- **La tante Louise** : « pourtant j'ai bien compris YA et ce n'est pas du français »

- **Un quidam** : « Oui, mais attendez ! Nous avons des alliés polonais et les Alsaciens utilisent aussi ce mot »

- **Les autres accusateurs** : « Dites donc, vous Madame ! Vous ne seriez pas de la « cinquième colonne ? » (Dénomination des Services secrets allemands infiltrés sur notre territoire pour saper le moral des Français).



- La tante Louise « non, mais je vous dis que ce sont des troupes allemandes qui nous ont dépassées cette nuit ». L'effervescence grandit. Les accusateurs deviennent de plus en plus agressifs.

Par bonheur, avant que l'affaire tourne mal, arrive un véhicule militaire. Il en sort un colonel

Français, lequel met fin à la dispute, en précisant qu'il a tout lieu de penser qu'avec son régiment il se trouve maintenant derrière les Allemands.

Ouf ! Bravo la tante, mais on a eu chaud.

Malgré les encombrements, nous pouvons reprendre la route dans la matinée. Nous atteignons l'entrée d'un petit bourg dont on ignore le nom étant donné que tout le long du parcours, la signalisation routière a été sabotée pour égarer l'adversaire, mais cela nous gêne également. Encore quelques centaines de mètres et la route est obstruée par une barricade d'objets hétéroclites. Une seule solution, faire comme tout le monde, tourner à droite et suivre en file indienne. Nous débouchons sur une grande pièce d'eau, dont une allée fait le tour. Là, plus moyen d'avancer, les réfugiés s'accumulent et attendent... nous finissons par apprendre le nom du lieu, c'est Saint-Amand-en-Puisaye dans la Nièvre. L'attente perdure. Les bobards les plus divers et les plus excentriques circulent entre les uns et les autres. Et l'attente continue... énervante, puis sourdement inquiétante. Rien ne se passant, le déjeuner s'organise.

Puis tout à coup, bruits de moteurs. Des motards et des side-cars déboulent à l'entrée. Ce sont les Allemands. Ils s'avancent le long de notre colonne, en reconnaissance, surveillant notre attitude. Le bruit de fond de notre foule s'estompe au fur et à mesure de leur progression. Les expressions fusent « les allemands, ce sont eux, les Allemands ».

L'impossible est arrivé. Ils sont là. Où sont nos soldats ? En attendant, chacun se terre, se cache, se fait tout petit, le plus discret possible. Un gamin renseigne un peu fort les voisins : « Ce sont les boches », sa mère le taloche en chuchotant : « on dit les allemands ». Je ne sais pas si le pauvre garçon a saisi tout de suite la gaffe qu'il venait de faire.

Enfin, il n'y eut pas d'incidents graves. Les nouveaux arrivés étant surtout préoccupés de dégager les réfugiés qui encombrant le champ de bataille. Vous devez retourner chez vous, nous font ils comprendre.

Après bien des heures d'attente, les Allemands ouvrent la route vers le nord. Nous faisons demi-tour et cap sur Pont-sur-Yonne. Sur le trajet nous avons la bonne surprise d'être ravitaillés en carburant gratuitement, par les Allemands, à partir d'un camion-citerne militaire français abandonné. Par contre lors d'un des nombreux arrêts pour laisser passer les convois allemands, notre voiture est basculée brutalement dans le fossé près des cadavres en décomposition de trois chevaux. Le temps nous parut long, baignés dans une odeur pestilentielle. Et puis c'est l'arrivée à Pont. Espoir et inquiétude. Le quartier de la gare ne semble pas beaucoup plus abîmé qu'à notre départ.

Le pont ferroviaire au-dessus de la rue est entier et permet le passage. Mais sous le tablier, sur le trottoir, six cadavres en uniforme kaki sont entassés...

Quelques centaines de mètres plus loin, nous retrouvons la maison Charles intacte et les Grands-parents en pleine forme.

Note de l'auteur : Mes souvenirs complétés et rafraîchis par les nombreux récits entendus de la bouche des acteurs eux-mêmes s'arrêtent à ce moment. S'en suit une période, environ jusqu'en octobre 1940, où ma mémoire est défaillante.



Informations

Etat civil

NOS JOIES...



RUTKOWSKI Julien né le 14/11 2015
GAULT Gabriel né le 08/01/2016
MENAGER Gabriel né le 11/01/2016
VIBERT Tarane née le 29/01/2016
CROCHET Elise et Raphaëlle
nées le 06/02/2016

*Bienvenue aux bébés,
Félicitations aux heureux parents.*

ILS SE SONT DITS OUI...



NGUYEN DUC Jean-Marc et
NEUVILLE Catherine
le 11 décembre 2015

*Sincères félicitations et vœux
de bonheur.*

NOS PEINES...



BLANCHARD Yvonne
décédée le 19 décembre 2015
DELANNOY Christian
décédé le 05 Février 2016
BOLLA Pierre
décédé le 16 Février 2016
Toutes nos condoléances
aux familles endeuillées.

MESSES A BOUTIGNY-PROUAIS

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Baptiste DOUINE - 06 74 52 18 15 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

MESSAMBIA Zumba Fitness

Alexandra PEETERS - 06 73 40 45 61 - messambia@hotmail.fr - www.messambia-zumba.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER - 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Caroline DIPELINO - 06 64 41 18 27 - rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr - bebe.d@infonie.fr

GARDES DE MEDECIN Composer le 15
HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00
GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64
sur rendez-vous le mardi matin
à la mairie de Boutigny